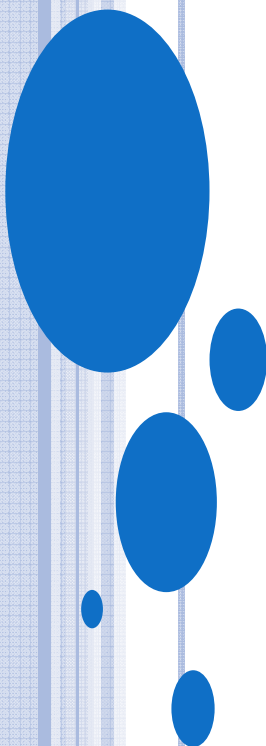


Finances– Ressources Humaines



1 – Le Service Finances/Ressources Humaines

Le Service Finances/Ressources a en charge :

1. L'élaboration et de l'exécution des trois budgets du Syndicat: Eau Potable, Assainissement Collectif, Assainissement non collectif :

- Paiement des entreprises dans le cadre des marchés publics passés par le Syndicat;
- Suivi et encaissement des subventions du Conseil Général, Agences de l'Eau et autres financeurs ;
- Suivi et encaissement des redevances eau potable et assainissement collectif ;
- Encaissement des autres recettes (redevances du service public d'assainissement non collectif, inspection TV, participation raccordement à l'égout,...) ;
- Gestion active de la Dette ;
- Gestion de l'actif du Syndicat.

2. La clôture des comptes et de la production des comptes administratifs

3. La gestion des ressources humaines : gestion de la paye, formation professionnelle, recrutement,...

4. Le suivi des sinistres et la gestion des assurances

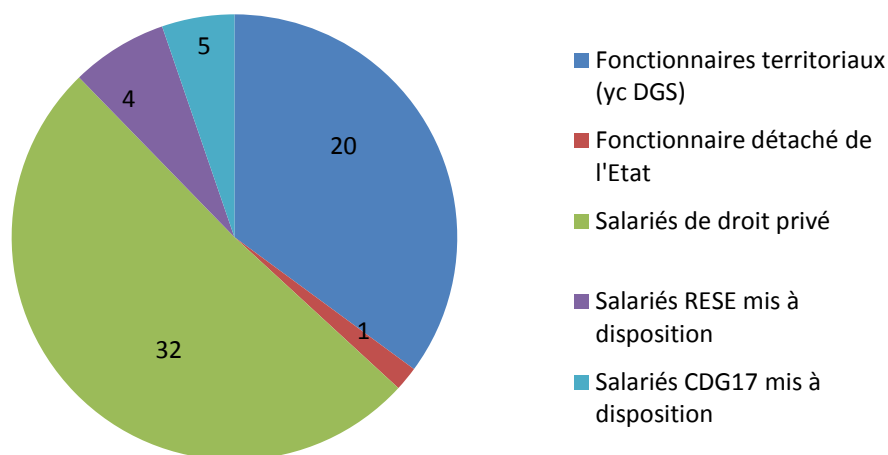
Afin de mener à bien ces missions, le service dispose de 11 personnes : un chef de service et 10 agents.

2 – Le Personnel du Syndicat des Eaux

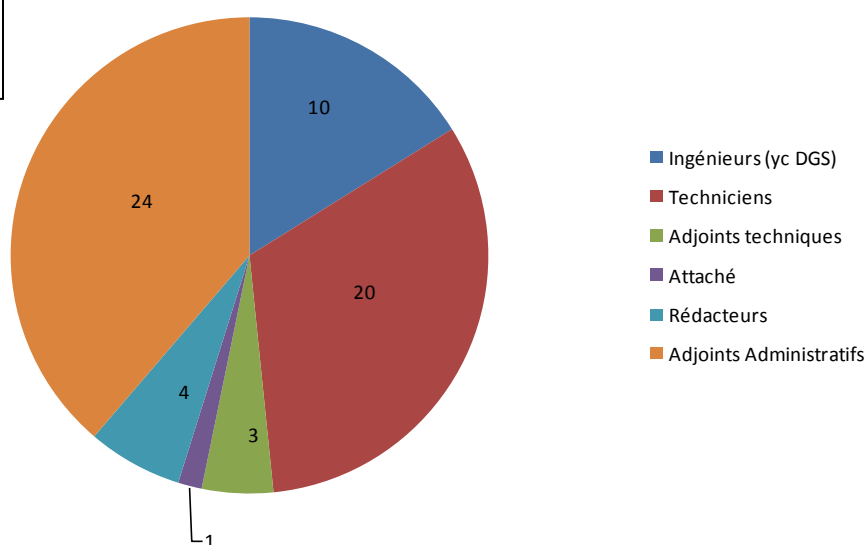
Au 31 décembre 2012, l'effectif du Syndicat des Eaux est de 34 collaboratrices et 28 collaborateurs, soit au total 62 salariés. La moyenne d'âge est de 38,5 ans. Les charges nettes de personnel s'élèvent pour cet exercice à 2 481 K€ contre 2 319 K€ en 2011.

Fruit d'une évolution de sa qualification juridique (établissement public administratif puis établissement public industriel et commercial), le Syndicat des eaux emploie à la fois des personnels sous statut de droit public et des personnels de droit privé.

Répartition
par statut



Répartition
par métier



3 – Chiffres clés du Budget EAU

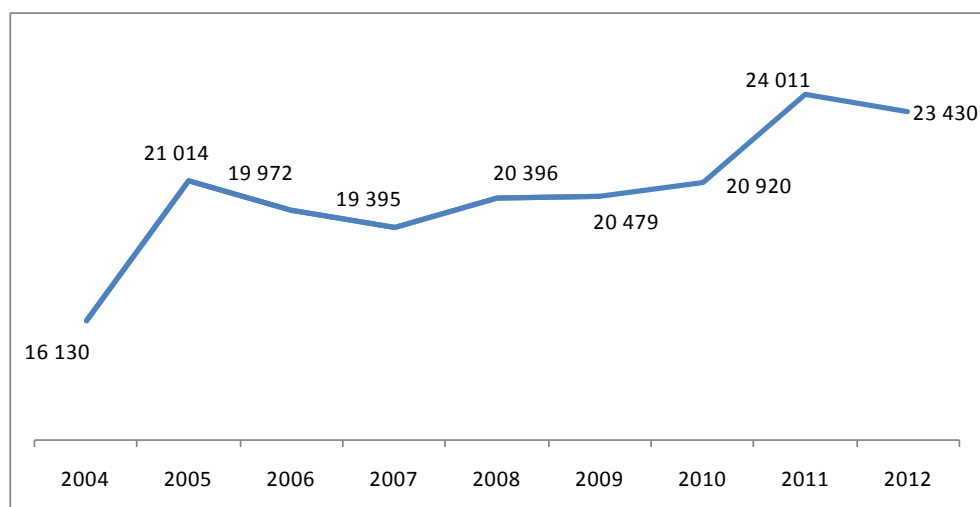
Les recettes de fonctionnement (en milliers d'euros)

	CA 2012	en %
Vente d'eau et redevance	28 315	85,84%
Participation budgets annexes *	1 820	5,52%
Cotisation communale et participations diverses	278	0,84%
Autres produits de gestion	419	1,27%
Atténuation de charges	19	0,06%
Produits financiers	25	0,08%
Produits exceptionnels	92	0,28%
Reprise sur provisions	784	2,38%
Quote-part de subv. virée au compte de résultat	1 234	3,74%
Recettes de fonctionnement de l'exercice	32 986	100%

(*) Quote-part de charges de personnel et de charges générales des budgets assainissement collectif et assainissement non collectif

La redevance amortissement représente 23,43 millions d'euros en 2012, soit 71% des recettes de fonctionnement. La diminution de -2,4% par rapport à l'exercice précédent tient à une année 2011 marquée par des mouvements exceptionnels (fin de contrats d'affermage notamment). Les ventes d'eau en gros se sont élevées à 4,885 millions d'euros.

Evolution de la redevance eau potable en K€



Les dépenses de fonctionnement (en milliers d'euros)

	CA 2012	en %
Charges à caractère général	5 420	25,37%
Charges de personnel et frais assimilés	2 501	11,71%
Autres charges de gestion courante	126	0,59%
Charges financières	1 391	6,51%
Charges exceptionnelles	2 423	11,34%
Dotations aux amortissements et provisions	9 499	44,47%

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	21 360	100%
-------------------------------------------------	---------------	-------------

44,5% des dépenses de fonctionnement de l'exercice est consacré aux dotations aux amortissements, soit presque 9,5 millions d'euros. En augmentation par rapport à 2011, elle constitue une part fondamentale de l'autofinancement du Syndicat des Eaux.

Les charges à caractère générale recouvrent :

- 3,885 millions d'euros d'achat d'eau en gros dont 2,024 millions d'euros de refacturation interne avec la RESE (facture « littorale ») ;
- 961 K€ de charges de fonctionnement (fournitures, fluides, assurance, entretien courant, contrats de maintenance,...) y compris la somme de 264 K€ refacturée aux budgets annexes assainissement collectif et non collectif au titre des charges communes.

L'exécution de l'ensemble des dépenses du personnel s'effectue dans le budget eau potable. Lors des opérations de clôture des comptes, il est constaté dans ce dernier une recette correspondant à l'addition de la quote-part du budget assainissement collectif (1 009 K€) et de la quote-part du budget assainissement non-collectif (546 K€). Les dépenses nettes de personnel du budget eau s'élèvent en définitive à 946 K€.

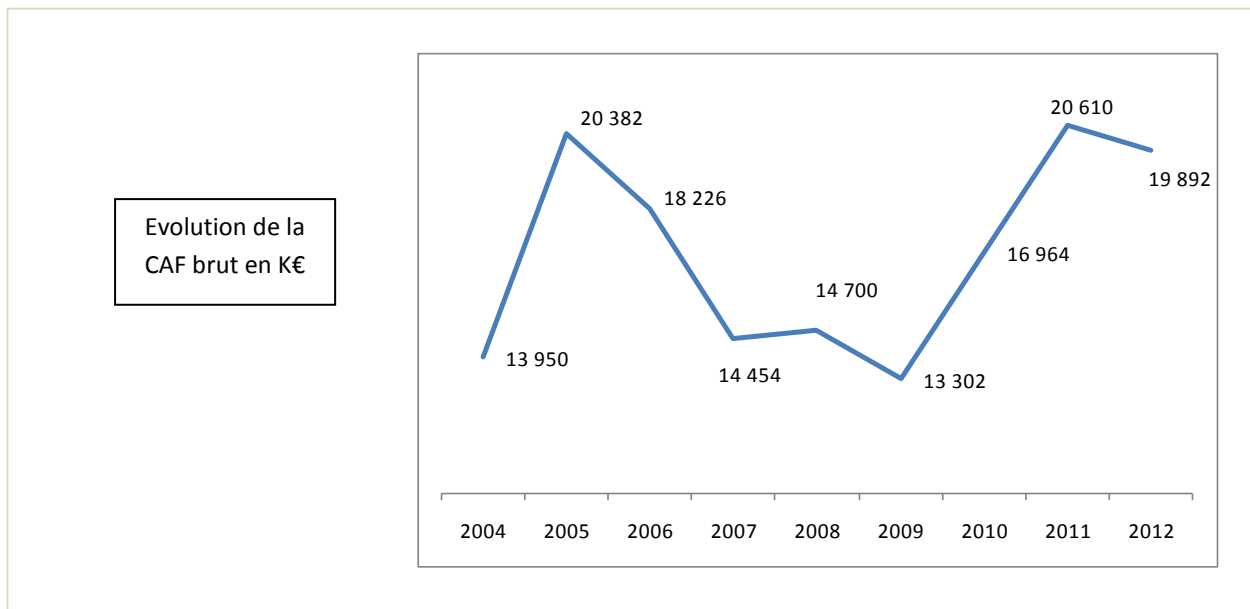
Les charges financières 2012 (1,391 million d'euros) sont en diminution de 14.3% par rapport à 2011, traduisant la diminution de l'encours de la dette.

Le chapitre charges exceptionnelles recouvre notamment les participations versées par le Syndicat dans le cadre des investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage collectivités locales.

Le résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

	CA 2012
Recettes de Fonctionnement (i)	32 986
Dépenses de Fonctionnement (ii)	21 360
Résultat de l'exercice (iii) = (i)-(ii)	11 626

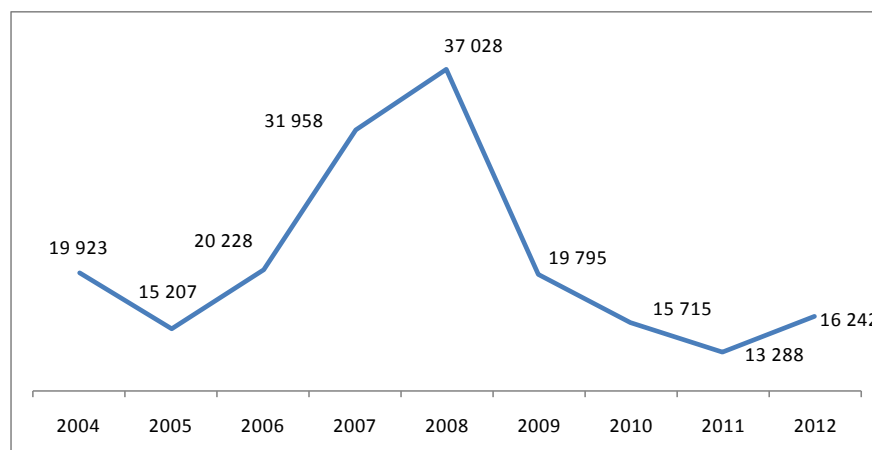
La section d'exploitation dégage un excédent de fonctionnement sur l'exercice 2012 de plus de 11,6 millions d'euros. En ajoutant à ce montant les dotations aux amortissements, la valeur nette des éléments d'actifs cédés et en retranchant les produits de cession d'éléments d'actif et la quote-part de subvention virée au compte de résultat, on détermine la capacité d'autofinancement brut qui s'élève en 2012 à 19,9 millions d'euros. Après remboursement du capital de la dette à hauteur de 3,799 millions d'euros, le disponible effectif pour autofinancer les dépenses d'équipement brut s'élève à 16,093 millions d'euros.



Les dépenses d'équipement brut et le tableau de financement en milliers d'euros

Sur l'exercice 2012, le Syndicat des eaux a investi pour plus de 16,2 millions d'euros.

Evolution des dépenses d'équipement brut en K€

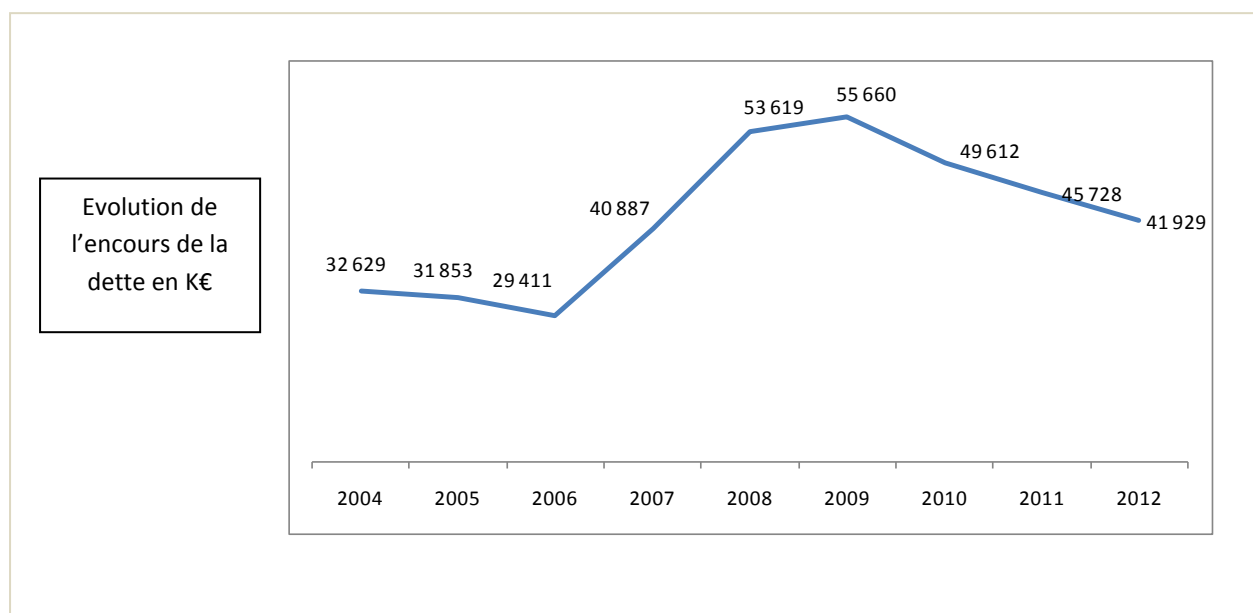


Le Syndicat des Eaux de la Charente Maritime a financé ses dépenses d'équipement brut sur ses ressources propres (autofinancement) et par l'encaissement de subventions dont 994 K€ du Conseil Général de la Charente Maritime et 474 K€ des Agences de l'Eau. Le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire.

<i>tableau de financement</i>	2012
dépenses équipement brut	16 242
opération cpte de tiers	51
dépenses diverses	40
<i>total dépenses équipement</i>	16 333
subvention Conseil Général 17	994
subvention Agences de l'Eau	474
Autres subventions	542
opération cpte de tiers	16
Cession d'actifs	-
Recettes diverses	12
Capacité autofinancement net	16 093
<i>total recettes d'invest.</i>	18 131
<i>Var. du fonds de roulement</i>	1 798
<i>fonds de roulement de cloture</i>	17 130

L'encours de la dette en milliers d'euros

Au 31/12/2012, l'encours de la dette sur le budget eau est de 41 929 k€ et représente une capacité dynamique de désendettement de 2.22 années (rapport de l'encours de la dette au 31/12 sur l'autofinancement brut).



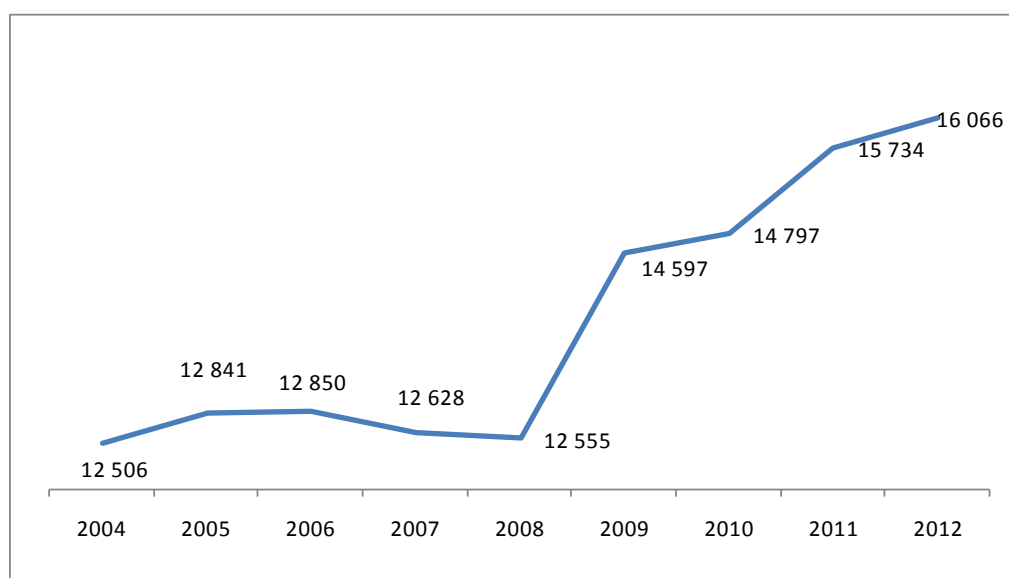
4 – Chiffres clés du budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les recettes de fonctionnement (en milliers d'euros)

	CA2012	en %
Prestations de service	18 319	93,96%
Autres produits de gestion	44	0,23%
Produits financiers	1	0,01%
Produits exceptionnels	267	1,37%
Quote-part de subv. virée au compte de résultat	865	4,44%
Recettes de fonctionnement de l'exercice	19 496	100%

La redevance assainissement collectif représente 16,066 millions d'euros en 2012, soit plus de 82.4% des recettes de fonctionnement de ce budget. Mise en place au 1^{er} janvier 2008 la participation pour raccordement à l'égout (PRE) s'est élevée en 2012 à plus de 2,168 millions d'euros contre 2,524 millions en 2011. La diminution s'explique par le remplacement de la PRE par la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) au 1^{er} juillet 2012, laquelle n'a pas généré de recette sur cet exercice.

Evolution de la redevance assainissement collectif en K€



Les dépenses de fonctionnement (en milliers d'euros)

	CA2012	en %
Charges à caractère général	555	4,59%
Charges de personnel	1 009	8,34%
Charges financières	1 183	9,78%
Charges exceptionnelles	624	5,16%
Dotations aux amortissements et provisions	8 726	72,13%
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	12 097	100%

Presque trois quart des dépenses de fonctionnement est dévolu aux dotations aux amortissements (72.13%). C'est ainsi un montant de 8,726 millions d'euros qui vient alimenter la capacité d'autofinancement du Syndicat.

Les charges financières ont diminué par rapport à 2011 (-8.5%), conséquence d'une diminution de l'encours de la dette.

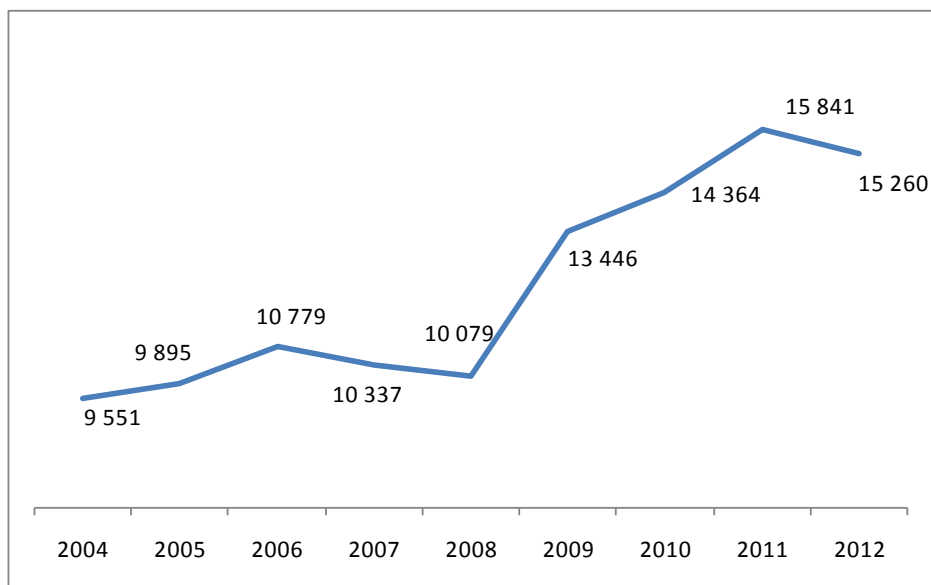
Les dépenses de personnel s'élèvent à 1009 K€ contre 916K€ en 2011. Les charges générales s'élèvent à 555 K€.

Le résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

	CA2012
Recettes de Fonctionnement (i)	19 496
Dépenses de Fonctionnement (ii)	12 097
Résultat de l'exercice (iii) = (i)-(ii)	7 399

La section d'exploitation dégage un excédent de 7,399 millions d'euros. En ajoutant à ce montant les dotations aux amortissements, la valeur nette des éléments d'actifs cédés et en retranchant les produits de cession d'éléments d'actif et la quote-part de subvention virée au compte de résultat, on détermine la capacité d'autofinancement brut qui s'élève à 15,260 millions d'euros pour 2012. Après remboursement du capital de la dette à hauteur de 3, 281 millions d'euros, le disponible effectif pour autofinancer les dépenses d'équipement s'élève à 11,979 millions d'euros.

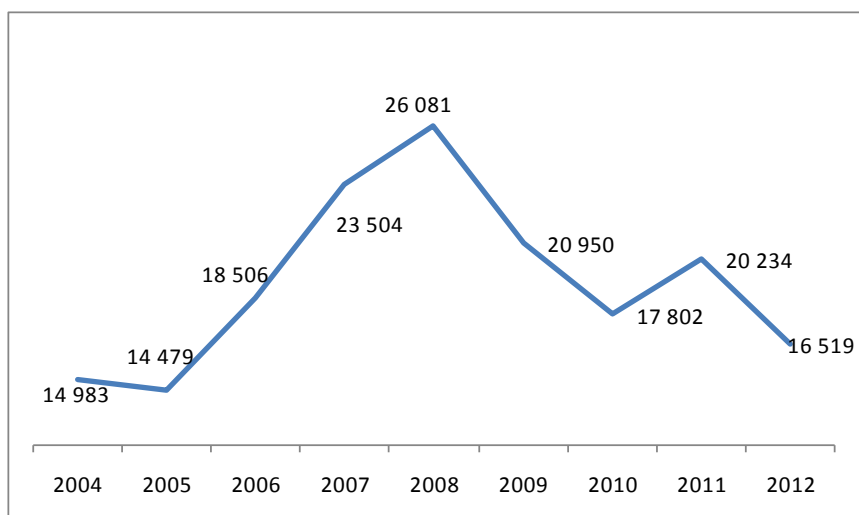
Evolution de la CAF brut en K€



Les dépenses d'équipement brut et le tableau de financement en milliers d'euros

Sur l'exercice 2012, le Syndicat des eaux a investi pour plus de 16,5 millions d'euros

Evolution des dépenses d'équipement brut en K€

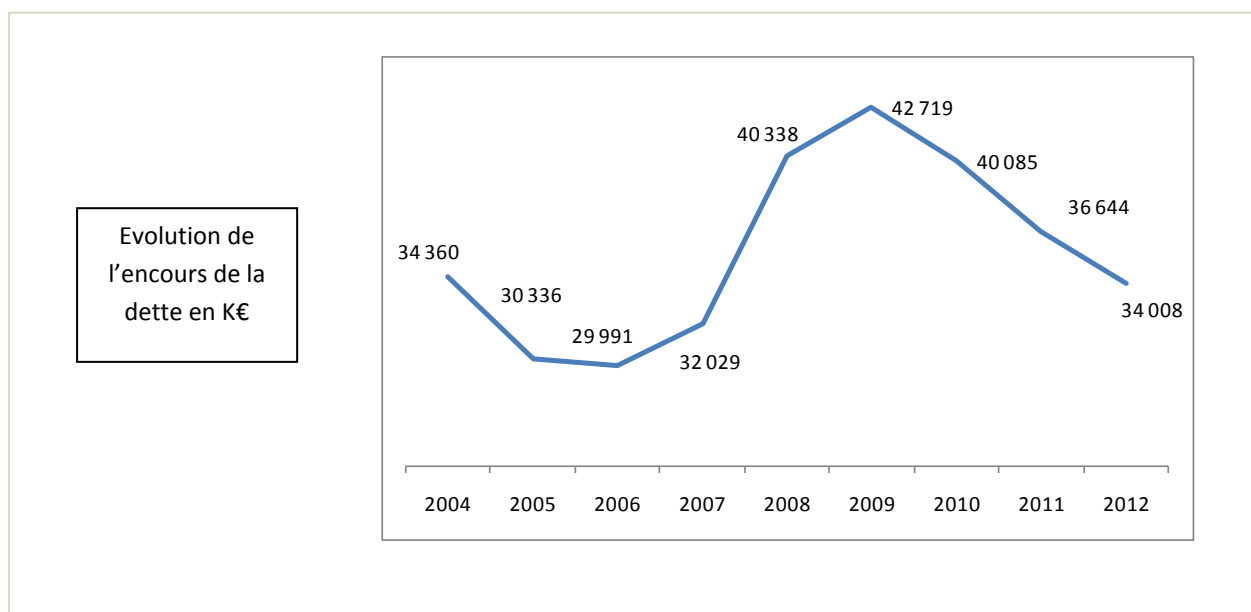


Le Syndicat des Eaux de la Charente Maritime a financé ses dépenses d'équipement brut sur ses ressources propres (autofinancement) et par l'encaissement de subventions dont 3,210 millions d'euros du Conseil Général de la Charente Maritime et 1,948 millions d'euros des Agences de l'Eau. Le recours à l'emprunt bancaire n'a pas été nécessaire.

<i>tableau de financement</i>	2012
dépenses équipement brut	16 519
autres dépenses	32
<u>total dépenses équipement</u>	16 551
subvention Conseil Général 17	3 210
subvention Agences de l'Eau	1 948
Autres subventions	238
Avance remboursable	644
Cession d'actifs	-
Recettes diverses	10
Capacité autofinancement net	11 979
<u>total recettes d'invest.</u>	18 029
<u>Var. du fonds de roulement</u>	1 478
<u>fonds de roulement de cloture</u>	4 776

L'encours de la dette en milliers d'euros

Au 31/12/2012, l'encours de la dette sur le budget assainissement collectif est de 34 millions d'euros et représente une capacité dynamique de désendettement de 2.23 années (rapport de l'encours de la dette au 31/12 sur l'autofinancement brut).



5 – Chiffres clés du Budget ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le budget assainissement non collectif est essentiellement un budget de fonctionnement. Les dépenses d'équipement sont des dépenses liées à l'acquisition de véhicules de service et de mobiliers.

En 2012, l'activité du service assainissement non collectif ressort un résultat de fonctionnement presque nul, les recettes de fonctionnement couvrent les dépenses de fonctionnement.

	CA 2012	en %
Prestation de service	476	62,14%
Subvention exploitation	272	35,51%
Produits exceptionnels	18	2,35%

Recettes de fonctionnement de l'exercice	766	100%
-------------------------------------------------	------------	-------------

Dépenses de fonctionnement (en milliers d'euros)

	CA 2012	en %
Charges à caractère général	191	24,93%
Charges de personnel	546	71,28%
Autres charges de gestion courante	1	0,13%
Charges exceptionnelles	7	0,91%
Dotations aux amortissements et provisions	21	2,74%

Dépenses de fonctionnement de l'exercice	766	100%
-------------------------------------------------	------------	-------------

Résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

	CA 2012
Recettes de Fonctionnement (i)	766
Dépenses de Fonctionnement (ii)	766
Résultat de l'exercice (iii) = (i)-(ii)	-